

Le 16 juin 2011

La Flûte

Le Bulletin de la municipalité

www.ville.sainte-brigide.qc.ca/laflute



Sainte-Brigide d'Iberville

Pompiers et ambulance en tout temps, composez le 9-1-1.
Sûreté du Québec : composez le 310-4141, cellulaire le *4141
Compo-Haut-Richelieu : Les électroménagers sont ramassés à votre porte, 1-800-324-0299
Visitez notre site Internet à l'adresse www.sainte-brigide.qc.ca

AFFAIRES MUNICIPALES

AVIS À TOUS

Veillez prendre note que le bureau municipal sera **fermé les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet 2011** pour le congé de la Fête nationale et de la Confédération.

N'oubliez pas votre 4^e versement de taxes le 14 juillet prochain.

Vente du camion de voirie Ford 1991

Dernière page de la Flûte

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville que lors de la séance extraordinaire du 4 juillet 2011 à 19h45 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

2011-DER-964

Identification du site concerné:

Le 604, rue des Bouleaux, lot 4 391 635.

Nature et effets:

Pour permettre de déroger à la marge de recul de 0,74 mètre entre le bâtiment principal

(résidence) et le bâtiment accessoire (garage résidentiel) qui est à 1,26 mètre au lieu de 2 mètres ainsi que de déroger à la marge de recul de 1,11 mètre entre le bâtiment accessoire (garage résidentiel) et le bâtiment accessoire (remise) qui est à 0,89 mètre au lieu de 2 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 16^e jour du mois de juin 2011.

Murielle Papineau,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

Second projet n° **2011-358-3**, adopté le 6 juin 2011, modifiant le règlement de zonage.

1 Objet du projet et demandes de participation à un référendum.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 mai 2011, le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à :

- l'autorisation d'implanter des habitations unifamiliales isolées et jumelées dans la nouvelle zone Ra-10 peut provenir des zones Ra-10 ou Ar-1 ou de leurs zones contiguës, soit les zones A-5, Mic-2, Mrc-3, Ra-9 et Ra-7;

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2 Description des zones

L'ensemble du territoire est touché par l'une ou l'autre des dispositions du règlement. Une illustration est disponible à l'hôtel de ville.

3 Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 27 juin 2011;
- être signée par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4 Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 juin 2011

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 2 mai 2011, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville, ce 16 juin 2011

Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

Second projet n° 2011-361-1, adopté le 6 juin 2011, modifiant le règlement de lotissement.

1 Objet du projet et demandes de participation à un référendum.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 mai 2011, le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de lotissement.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à :

- la modification des dimensions minimales de lotissement pour la zone Ra-10 peut provenir de la zone Ra-10 ou de ses zones contiguës, soit les zones Ar-1, A-5, Mic-2, Mrc-3, Ra-9 et Ra-7;

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à

l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2 Description des zones

Le territoire touché par le règlement est bordé approximativement :

Au nord par une ligne imaginaire située à environ 500 m de l'agglomération villageoise; À l'est par la limite municipale. Une illustration est disponible à l'hôtel de ville; Au sud par une ligne imaginaire située à environ 1000 m de l'agglomération villageoise; À l'ouest par une ligne imaginaire située à environ 1000 m de l'agglomération villageoise.

3 Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 27 juin 2011;
- être signée par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4 Personnes intéressées

- 4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 juin 2011 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 2 mai 2011, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h30.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville, ce 16 juin 2011
Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-358-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-358

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2011, le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté, par résolution, le règlement numéro 2011-358-1 intitulé « Règlement numéro 2011-358-1 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage ».

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'ajouter aux grilles des usages, des normes et des dimensions de terrain de toutes les zones A des spécifications concernant la reconstruction des résidences construites en vertu de l'article 40 de la *Loi sur la protection de territoire et des activités agricoles du Québec*.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce règlement est entré en vigueur lors de l'émission du certificat de conformité par la MRC du Haut-Richelieu, soit le 9 juin 2011.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité.

**Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville, le 16
juin 2011**

Murielle Papineau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

Avis public est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, que le Conseil a adopté à la séance ordinaire du 6 juin 2011 le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-394
abrogeant le règlement numéro 93-267
autorisant la conclusion
d'une entente relative à une fourniture
mutuelle de services entre la Municipalité de
Sainte-Brigide-d'Iberville et
la Municipalité de Sainte-Sabine**

Résumé : le règlement a pour objet d'abroger le règlement 93-267 qui autorisait la conclusion d'une entente relative à une fourniture mutuelle de services entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et la Municipalité Sainte-Sabine laquelle entente a été remplacée sans adoption de règlement.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures habituelles d'ouverture de bureau.

**Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville,
ce 13^e jour du mois de juin 2011.**

Murielle Papineau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Les Ménages à faible revenu peuvent échanger leur vieux frigo à peu de frais.

Nature-Action Québec a reçu le mandat d'Hydro-Québec de livrer un programme de remplacement de frigos énergivores pour les ménages à faible revenu en Montérégie.

Les participants auront la possibilité de remplacer leur vieux frigo de 15 ans et plus par un appareil neuf, de marque Frigidaire, homologué Energy Star, à un coût très bas (entre 75\$ et 120\$, selon le format choisi), ce qui va entraîner une diminution de leur facture d'électricité.

Afin que vos citoyens à faible revenu puissent bénéficier de cette opportunité en grand nombre, nous aimerions leur faire connaître ce programme.

L'admissibilité se base sur le ratio nombre d'occupants/revenu maximal après impôt soit : 1 personne (18 421.00\$), 2 personnes (22 420.00\$), 3 personnes (27 918.00\$), 4 personnes (34 829.00\$), 5 personnes (39 660.00\$), 6 personnes (43 984.00\$).

Nicole Ledoux
Agente d'information
Nature-Action Québec
120, rue Ledoux, Beloeil, J3G 0A4
Tél. : 450-536-0422 ou 1-800-214-1214
Courriel : info.frigo@nature-action.qc.ca

LES ORGANISMES



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

450-337-3377 : Nos heures d'ouverture sont le **mercredi de 19h00 à 21h00** et le **samedi de 10h00 à 12h00**. La bibliothèque est située au **509, 9^e Rang (dans l'école)** et l'abonnement est gratuit pour les résidents de Sainte-Brigide. Nous avons de nouveaux livres régulièrement, ainsi que plusieurs suites de séries.
Bonne lecture à tous !

AMIS DE BELLES MUSIQUES :

Musiciens, chanteurs, danseurs et spectateurs, venez rencontrer les « Amis du folklore de

Sainte-Brigide » au Centre municipal tous les vendredis à 19h30. Il y a un prix d'entrée. Bienvenue à tous. Informations : **Ludovic Desroches au 450-293-5943.**

École Notre-Dame-du-Sourire :

509, 9^e Rang, Sainte-Brigide (Québec) J0J 1X0
Téléphone: (450) 293-4604
Télécopieur: (450) 293-2946
Site web : <http://sourire.e.csdhr.qc.ca/>

TERRAIN MICRO SOCCER

Le terrain du micro soccer dans la cour d'école est en voie de réalisation. Le projet est évalué à 8 000\$.

Nous avons 100 billets pour le rodéo du 26 août à vendre au coût de 20\$ chacun. Les profits seront versés à l'école pour terminer le terrain.

À partir du 15 juillet, madame Isabelle Duchesne, aura en sa possession les billets. Vous pouvez la rejoindre au 450-293-4822 ou par courriel : isa_duchesne@hotmail.com.

Bon été à tous et la rentrée sera le mercredi 31 août 2011!

BIENTÔT LA RETRAITE :

Je me permets quelques lignes afin de rejoindre l'ensemble de « mes » parents, anciens élèves et collègues. Je complète actuellement ma 35^{ième} année d'enseignement dont 24 ici à l'école Notre-Dame-du-Sourire. Je ne peux quitter sans vous dire le bonheur d'avoir travaillé auprès des jeunes de la communauté de Ste-Brigide. Faire équipe avec vous tous a été un réel plaisir. À moi dorénavant d'utiliser ce cadeau de la vie : le temps. On ne devient jamais totalement maître de son temps, mais on peut le partager, en donner, prendre le temps ! Mille possibilités s'offrent à moi.

Céline Couture

LES LOISIRS STE-BRIGIDE :

CAMP DE JOUR :

Erreur : Nous avons corrigé les sorties du Camp de jour de la Flûte du mois d'avril.

Les informations sur le Camp de jour 2011, les thèmes, les sorties et les consignes sont à la fin de la Flûte.

Dernier rappel

CAMP DE JOUR :

Le camp de jour se tiendra du 27 juin au 19 août 2011 (8 semaines) du lundi au vendredi entre 8h00 et 15h00. Le coût est de **195.00\$ par enfant** pour l'été (**quelques sorties**). Comme par le passé, il y aura un service de garde offert à 3.00\$/heure par enfant de 6h30 à 8h00 et de 15h00 à 18h00. Après 18h00 le coût sera de 6.00\$/heure. Le service est **payable avec des cartes prépayées.**

Voici trois façons d'inscrire vos enfants au Camp de jour 2011:

- **Au bureau municipal** durant les heures d'ouverture.

- **Par courriel** (loisirs@sainte-brigide.qc.ca). Nous vous enverrons la fiche d'inscription que vous pourrez compléter et déposer dans la boîte aux lettres de la Municipalité près de la porte d'entrée du bureau de poste. N'oubliez pas d'ajouter un chèque à l'ordre des **Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville Inc.**

- **Par la poste** (555, rue Principale) avec la fiche dans la Flûte que vous pourrez compléter et déposer dans la boîte aux lettres de la Municipalité près de la porte d'entrée du bureau de poste. N'oubliez pas d'ajouter un chèque à l'ordre des **Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville Inc.**

* N'oubliez pas le numéro d'assurance maladie de l'enfant.

* Un reçu des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville Inc. vous sera émis. Pour informations : Danielle Boisvert au 450-293-7511 du lundi au jeudi.



Tournoi de balles familial 2011 :

On invite toutes les familles désirant avoir du plaisir à s'inscrire au tournoi de balles familial qui se déroulera les 5, 6 et 7 août 2011 au terrain de balles de Ste-Brigide-d'Iberville. Il est possible de réunir deux familles pour former une équipe. Les frais d'inscription sont de 100.00\$ par équipe. Inscrivez-vous le plus tôt possible auprès des organisateurs :

Luc Daigneault au 450-293-0880

Caroline Hébert au 450-946-0579

Michel Fortin au 450-293-3431

P.S. Nous avons besoin de bénévoles durant la fin de semaine et pour nous donner des idées d'activités afin de faire une belle fête familiale. Si tu es intéressé et disponible durant ou avant le tournoi et si tu as plein d'idées, contacte un des organisateurs.

CLUB OPTIMISTE DE STE-BRIGIDE :

Encore une fois cette année, le Club Optimiste de Ste-Brigide est heureux d'avoir remis trois bourses de 150.00\$ chacune à des étudiants de niveau secondaire de notre région. Ceux-ci ont fait preuve de persévérance et de dévouement tout au long de leur cheminement académique.

Nous tenons à féliciter Céline Aeschlimann, Sophie Daigneault et Frédéric Daigneault qui se sont distingués par leurs efforts et leurs travaux exceptionnels tout au long de l'année scolaire 2010-2011.

Boccé : Nous voulons rejoindre tous les amateurs de jeux anciens et nouveaux arrivants soient pour les jeux de fers, pétanque ou Boccé. Qui sera ouvert les soirées de belle température. Ensemble, nous pourrons organiser plusieurs tournois. Pour le Boccé, le premier tournoi sera le 10 juillet et le 2^e sera le 13 août. J'attends vos téléphones ou

rencontres sur le terrain. **Denise Ostiguy au 450-293-3989.**



Fête nationale de Ste-Brigide-d'Iberville : 35 ans cette année

Le thème de la fête : Québec fantastique (contes et légendes d'ici)

Une loterie pour financer les activités du 24 juin 2011.

Le Comité de la Fête nationale organise cette année une loterie afin de soutenir les coûts liés aux activités du 24 juin 2011. Les billets sont en vente au coût de 25\$ chacun. Il y aura quatre prix en argent à gagner soit : 100.00\$, 250.00\$, 500.00\$ et un grand prix de 999.99\$. Seulement 200 billets sont en circulation!

IL EN RESTE PEU!

Vous pouvez vous procurer des billets auprès des membres du Comité de la Fête nationale, soit :

Caroline Larocque, 450-715-1422

Frédéric Lemaire, 450-577-0691

Ernest Bernhard, 450-776-0755

Maurice Gagnon, 450-293-4161

Suzy Guay, 450-337-0973

Ou à la municipalité

Le tirage aura lieu le 24 juin 2011 après la messe de 10h00.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter.

La parade...on y pense déjà!

Informez-nous si vous faites un char allégorique et quel thème vous avez choisi.

Pour la parade, vous contactez **Michel Auclair au 450-337-0973.**

Besoin ardent de bénévoles!

Le Comité de la Fête nationale a besoin de gens qui désirent offrir un peu de leur temps. Nous recherchons présentement des gens

intéressés pour la décoration du village, l'animation, les entrées sur le site, la décoration etc.

CONTACTEZ-NOUS.

Le comité de la Fête nationale.

Festival de compétitions western **de Ste-Brigide :**



Le Comité vous invite le **9 juillet 2011** au **Derby de démolition des moissonneuses-batteuses et démolition de voitures 4 cylindres.** Inscriptions à l'avance. Les hot-dogs seront gratuits de 17h00 à 19h00. **Autres dates à retenir : 22, 23 et 24 juillet 2011 : Compétitions de gymkhana.** Pour réservation : bureau du festival **450-775-0964.**

MESSE DE JEAN LE BAPTISTE

À Sainte-Brigide à 10h00 vendredi le 24 juin, sur la rue de la Forge, entre le 8^e et 9^e rang (si pluie à l'église). La célébration est différente d'année en année. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. La messe sera suivie d'une courte criée vous offrant des produits faits par des gens de chez nous. Ne manquez pas la vente du banc d'église, de belles peintures, arbustes, fleurs sans oublier les bons pains et tartes faits maison. Le tout couronné par un dîner offert sur place. Parlez-en à vos amis.

TIRAGE " STE-BRIGIDE, **UNE COMMUNAUTÉ CHALEUREUSE "**

En mai, Lynda Leroux de Ste-Brigide est l'heureuse gagnante. Toutes nos félicitations! Il ne reste qu'un tirage pour clore cette cinquième édition. Ne manquez pas la prochaine occasion de gagner \$1,000.00 dimanche le 26 juin à la fin de la messe de 10h30 à l'église. Soyez tous les bienvenus.

MESSE COUNTRY

C'est un rendez-vous dimanche le 26 juin à 10h30 pour la messe country à l'église de Ste-

Brigide. Chants et musique offerts par notre belle chorale (relâche en juillet).

BAPTÊME

Pour tous ceux et celles qui ont la joie d'accueillir un nouveau-né et qui désirent le baptême pour leur enfant, veuillez vous inscrire le plus tôt possible au secrétariat de l'église au 450-293-4924.

LA TOURNÉE :

" BIENVENUE CHEZ NOUS ! "

Cette année, les dates ne convenaient pas aux gens intéressés. Nous comprenons que plusieurs activités estivales sont en juillet. À revoir pour l'an prochain.

POUR UN SOURIRE

Offert par Myriam Nadeau et raconté par J. Bohn.

Ma nièce de six ans a visité une maison de retraite avec sa troupe de jeannettes et elle raconte à sa mère toutes les péripéties de son expédition.

« J'ai vu un monsieur qui avait 103 ans et une dame qui en avait 104, affirme-t-elle. J'ai même parlé à une femme qui était âgée de 108 ans! »

Étonnée, ma sœur demande à la petite comment elle connaît si bien l'âge des pensionnaires. Ma nièce lui répond, sur un ton qui laisse clairement entendre que c'est évident :

« Voyons, maman, c'était marqué sur leur porte! »

PENSÉE DU MOIS

En ce mois de la fête des Pères, la pensée vous est offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau, agente de pastorale au 450-293-4924. Elle est de Calmann Lévy. Dans la biographie qu'il consacre à son père, le comédien français Daniel Gélin lui rend cet hommage :

« Grâce à mon père, j'ai su très tôt que la violence n'est pas la puissance, que la force véritable dédaigne l'agressivité, et qu'il n'y a pas de héros plus exemplaire qu'un homme qui ose être doux. »

PETITES ANNONCES

OFFRE DE SERVICE : Nous ramassons gratuitement les métaux, les électroménagers et autres objets en métal, les réservoirs d'eau chaude, les batteries, les fils, les ordinateurs, les Micro-ondes, les téléviseurs, les morceaux de cuivre, les chaises, les lampes, les moteurs et la tôle pour recyclage. Il suffit de téléphoner au **450-293-5744**. Au plaisir.

OFFRE DE SERVICE : Je m'appelle Ariane. J'ai 13 ans. J'ai suivi mon cours de gardiennage et de secouriste avertis. Si vous voulez une gardienne pour garder vos enfants l'été, le soir, la fin de semaine, je suis disponible. Téléphonez-moi au **450-293-7543**.

OFFRE DE SERVICE : Le beau temps et la chaleur sont enfin de retour. Profitez bien de la belle saison pour faire le plein de soleil et d'énergie. Pour vos besoins en massothérapie, je demeure à votre service soir, fin de semaine ainsi que mercredi et jeudi après-midi. Je serai fermé

du 24 juillet au 6 août. **Judith Fortin, massothérapeute, 450-521-2188.**

OFFRE DE SERVICE : Recherche personne familière avec Outlook, disponible 1-2 heures par semaine téléphonez au **450-293-3525**.

À VENDRE: Un bicycle de femme Louis Garneau, 21 vitesses, siège en gel a servi 3 fois (neuf). On a payé 350.00\$ et on demande 250.00\$. Aussi un lit de camp 54 pouces avec pompe électrique et sac de transport sur roulette. On demande 100.00\$. Tél. **Diane au 450-293-2431**.

À VENDRE : Un gazebo (abri) de 9 pieds par 13 pieds. On demande 400.00\$. Téléphonez au **450-293-4800**.

DATES À RETENIR

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL :
Le lundi 4 juillet 2011 à 20h00 à la salle du Conseil (sous-sol) au 555, rue Principale.

PROCHAINE RÉUNION DES LOISIRS :
Date à confirmer au Chalet des Loisirs au 499, 8^e Rang.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE : Le lundi 20 juin et le lundi 18 juillet 2011 à 20h00 à la salle du Conseil (sous-sol) au 555, rue Principale.

PARUTION DE LA PROCHAINE FLÛTE : Le 21 juillet 2011. Vous pouvez envoyer vos annonces avec paiement au bureau municipal **avant 16h00 lundi le 18 juillet 2011**. Informations: 450-293-7511.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :
TOUS LES JEUDIS.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES :
TOUS LES VENDREDIS.

LES MINUTES PATRIMOINE. La Fête nationale des Québécois.

Les célébrations du 24 juin trouvent leurs origines dans un passé immémorial. Historiquement, elles sont associées aux célébrations antiques du solstice d'été en même temps qu'aux fêtes agraires qui marquaient autrefois le début de l'été.

Durant le premier millénaire de notre ère, les célébrations du solstice d'été furent christianisées en Europe et atteignirent une importance majeure au moyen âge. L'Église catholique plaça son caractère rituel et sacré sous le patronage de saint Jean-Baptiste. C'est cette fête chrétienne que nos ancêtres importèrent d'Europe dès les débuts de la colonisation. Dans les premières années de la Nouvelle-France, la Saint-Jean comportait des éléments païens que le clergé s'efforça avec plus ou moins de succès d'abolir.

Il y a 177 ans, le 24 juin 1834, Ludger Duvernay et soixante chefs de file du temps dotèrent les Canadiens français d'une fête nationale, le 24 juin, d'un patron national, saint Jean-Baptiste, et d'une société nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il a fallu attendre 91 ans plus tard, en 1925, pour que la législature de Québec déclare le 24 juin congé férié. En 1908, le pape Pie X fait de saint Jean-Baptiste le patron des Canadiens français.

Tantôt regroupés autour de l'Église, tantôt autour des sociétés patriotiques, les Canadiens-français ont progressivement vu dans la Saint-Jean, l'expression privilégiée de leur identité nationale. Délaissant progressivement l'expression « Canadiens-français » au profit de « Québécois » dans les années soixante, le peuple du Québec devra attendre jusqu'en 1977 pour qu'officiellement la Saint-Jean devienne la Fête nationale et légale (fériée et chômée) du Québec.

À l'occasion de cet anniversaire, le gouvernement du Québec a confié au Mouvement national des Québécois (MNQ), le mandat d'organiser la Fête nationale « parce qu'il possède une expertise reconnue, l'ayant assumée pendant plus de 140 ans ». (René Lévesque, premier ministre, mars 1984).

Quant au drapeau fleurdelisé, il fut consacré officiellement drapeau du Québec le 21 janvier 1948.

À *Sainte-Brigide*, suite à l'élection de René Lévesque, chef du Parti Québécois et premier ministre du Québec, le gouvernement du Québec a octroyé de l'aide financière aux bénévoles qui organisaient la Fête nationale dans leur municipalité ou leur quartier. Au début, c'était le Conseil régional Richelieu-Yamaska qui était mandataire du gouvernement pour fournir l'aide financière et technique aux comités locaux. C'est ainsi qu'à Ste-Brigide, un comité fut formé pour souligner la fierté des Québécois de l'année 1977. "Le Québec est en fête", fut le premier thème.

La composition du premier comité organisateur de la Fête nationale des Québécois de Ste-Brigide fut M. André Messier, M. Henri-Mailloux, Mme Estelle Audette, Denyse Messier, M. Roméo Lemaire, M. Yves Larocque et M. Yves Delorme.

Cette année le *Comité de la Fête nationale* organise pour la trente-cinquième fois les activités de cet événement. *Luc Lewis*

Un 35 ième, c'est un événement !

Rappel : la Société est toujours désireuse de recevoir des documents et photographies ayant une valeur patrimoniale. N'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Neveu, 450 293-6292.

CAMP DE JOUR DE STE-BRIGIDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES : Le camp de jour se déroulera du lundi 27 juin 2011 au vendredi 19 août 2011. Chacune de ces semaines est accompagnée d'un thème. Celui-ci guidera les activités, la sortie de la semaine et transportera les enfants dans un tout autre univers. Un mémo sera envoyé aux parents pour les informer des diverses activités prévues lors de la semaine suivante. De plus, tout au long du camp, les enfants apprendront des numéros variés (chants, danse, etc.) en fonction de leur thème pour les présenter lors de la dernière semaine. Je souhaite également monter une pièce de théâtre que les enfants pourront écrire, jouer et construire les décors un peu à chaque semaine pour encore une fois présenter le tout dans un spectacle à la fin du camp. Cette année, il y aura une augmentation du nombre d'activité physique dans le camp. En effet, la mise en forme et la santé physique seront mis en valeur à tous les jours au courant des activités. Le camp de jour débute à 8h pour se terminer à 15h.

SERVICE DE GARDE : Un service de garde est aussi offert du lundi au vendredi de 6h30 à 8h00 et de 15h00 à 18h00. Le coût est de 3\$/heure par enfant. Le service de garde est payable à la carte, c'est-à-dire que vous devez vous procurer une carte de 12\$ ou 24\$ auprès de l'animatrice responsable. Cette carte sera marquée à chaque heure utilisée. Lorsqu'elle est pleine, vous devez vous en procurer une autre. Par contre, à la fin de l'été, nous vous rembourserons les heures non-utilisées sur votre carte. Si les heures du service de garde sont dépassées, le tarif devient alors 6\$/heure.

VÊTEMENTS : Les enfants doivent se présenter au camp de jour avec des vêtements et des souliers appropriés pour le plein air et le sport (éviter les tongs). De plus, toujours mettre un maillot de bain et une serviette dans le sac de l'enfant au cas où la journée serait très chaude et que les animatrices décident de faire des jeux d'eau. Lors des sorties, les enfants doivent obligatoirement porter le chandail du camp (payable au début du camp au coût de 12\$).

QUOI APPORTER AU CAMP : Les enfants doivent apporter un sac à dos comportant une collation, un lunch froid et sain et une bouteille d'eau. Chaque enfant doit également avoir sa propre crème solaire (sauf pour les enfants de même famille) et l'avoir déjà appliquée en arrivant au camp le matin. Sur l'heure du dîner, les animatrices inciteront les enfants à en remettre et aideront les tout-petits, mais elles ne pourront les obliger ou leur appliquer elles-mêmes. Un chapeau est aussi conseillé. De plus, il est fortement déconseillé aux enfants d'amener des jouets de la maison pour éviter les chicanes et les pertes.

LES SORTIES : Un mémo vous sera remis à chaque semaine pour vous informer des détails de la sortie. Les enfants qui désirent y participer devront remplir la feuille réponse sur le mémo et le remettre aux animatrices. Les sorties sont comprises dans le prix du camp de jour. Les parents bénévoles désirant participer aux sorties de la semaine seront les bienvenus et devront soumettre leurs noms. La collaboration est toujours appréciée. Certaines sorties se feront en partenariat avec le camp de jour de Mont-St-Grégoire pour ainsi partager les frais de transports. De plus, certaines sorties sont également offertes aux jeunes de 5 à 18 ans qui ne sont pas inscrits au camp de jour. Les inscriptions se feront au moins une semaine à l'avance à l'hôtel de ville. Les résidents de Ste-Brigide seront inscrits en priorité.

Aqua, Skittles et Violette vous assurent un été excitant et bien rempli !

CAMP DE JOUR 2011

JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
THÈME DE LA SEMAINE					
1. AU CLUB MED DE STE- BRIGIDE	<u>27 juin</u> Le concours de chant	<u>28 juin</u> Concours de château de sable	<u>29 juin</u> Les glissades d'eau de Ste- Pie	<u>30 juin</u> Cocktails exotiques	<u>1^{er} juillet</u> Tombola
2. HIII HAAA COWBOY	<u>4 juillet</u> La danse country	<u>5 juillet</u> Pow, pow cowboys	<u>6 juillet</u> Animagerie, les cowboys en cavale	<u>7 juillet</u> Les Dalton	<u>8 juillet</u> À la chasse aux Indiens
3. DANS UNE GALAXIE PRÈS DE CHEZ VOUS	<u>11 juillet</u> Parcours de robot	<u>12 juillet</u> Le système solaire	<u>13 juillet</u> Construction de robot	<u>14 juillet</u> Funtropolis	<u>15 juillet</u> La guerre inter-galaxie
4. DÉCROCHONS LE CIEL	<u>18 juillet</u> L'astronaute	<u>19 juillet</u> Décoration du chalet	<u>20 juillet</u> Nuit étoilée	<u>21 juillet</u> La fusée	<u>22 juillet</u> Les planètes
5. LE NOËL DES CAMPEURS	<u>25 juillet</u> Le sapin de l'été	<u>26 juillet</u> La journée des lutins	<u>27 juillet</u> Le cadeau de Noël	<u>28 juillet</u> L'échange de cadeaux	<u>29 juillet</u> Le régal
6. À VOS POSTES LES PIRATES	<u>1^{er} août</u> Le perroquet du capitaine	<u>2 août</u> L'île aux trésors	<u>3 août</u> Les bateaux de pirates	<u>4 août</u> La chasse aux trésors	<u>5 août</u> La conquête de la mer
7. UN VOYAGE AU MOYEN ÂGE	<u>8 août</u> Pour devenir chevalier	<u>9 août</u> Le sauvetage de la princesse	<u>10 août</u> Domaine Équestre Euréka	<u>11 août</u> Château fort	<u>12 août</u> Le gâteau du roi
8. POUR BIEN FINIR L'ÉTÉ	<u>15 août</u> Les popsicles	<u>16 août</u> Nos jeux préférés	<u>17 août</u> Nos jeux préférés	<u>18 août</u> La générale du spectacle	<u>19 août</u> Spectacle

Sorties du Camp de jour 2011

Ces sorties sont offertes à toute personne entre 5 et 18 ans qui n'est pas inscrit au camp de jour. Les inscriptions se feront au moins une semaine à l'avance à l'hôtel de ville. Les résidents de Ste-Brigide seront inscrits en priorité. Si les enfants venant aux sorties ne sont pas inscrits au camp, ils devront payés la sortie ainsi qu'un 5\$ pour le transport tandis que les enfants inscrits au camp n'ont rien de plus à déboursier (les sorties sont comprises dans le prix pour l'été).

DATE	SORTIE**	DESCRIPTION	ADRESSE	PRIX*
Mercredi le 29 juin	15h30Camping Aqua parc de Ste-Pie Départ : 9h Arrivée : 16h	Ranch avec activités équestres, mini-ferme et hébertisme	817 5 ^e rang, Ste-Cécile de Milton J0E 2C0	20\$ par personne
Jeudi le 14 juillet	Funtropolis Départ : 9h Arrivée : 16h	Gros modules de jeux, labyrinthes, trampolines, canons à balles	3925, boul. Curé- Labelle, Laval H7P 0A5	17\$ par personne
Mercredi le 27 juillet	Le Labyrinthe Mempré-Magog Départ : 9h Arrivée : 16h	Labyrinthe et énigmes en avant-midi, plage et baignade en après-midi	120, ch. Plage des Cantons, Magog J1X 0M4	11\$/enfant 16\$/12 ans et +
Mardi le 2 août	L'île aux trésors Départ : 9h Arrivée : 16h	À la recherche d'un trésor sacré d'une mystérieuse tribu habitant sur l'île	480, boulevard D'Youville Châteauguay J6J 5T9	18\$/enfant
Mercredi le 10 août	Le Domaine Équestre Euréka Départ : 9h30 Arrivée : 15h30	Glissades d'eau	289, Ch. St Dominique, St-Pie J0H 1W0	20\$/enfant

* Prix comprend le 5\$ de transport

** Ces heures sont le départ et l'arrivée à Ste-Brigide, au Chalet des loisirs.

FICHE D'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR

Nom et prénom de l'enfant : _____ Âge : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

No de téléphone au domicile : _____

Nom et prénom de la mère : _____

No de téléphone au travail : _____

Nom et prénom du père : _____

No de téléphone au travail : _____

PERSONNE À JOINDRE EN CAS D'URGENCE :

Nom : _____ Téléphone : _____

Lien avec l'enfant : _____

Nom : _____ Téléphone : _____

Lien avec l'enfant : _____

Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ou autre maladie? Oui _____ Non _____

Si oui, veuillez préciser _____

No d'assurance maladie : _____ Expiration : _____

J'autorise mon enfant à participer aux diverses activités se déroulant dans le cadre du camp de jour de Ste-Brigide et j'autorise les responsables dudit camp de jour à lui prodiguer les soins nécessaires en cas d'urgence.

Signature du parent : _____ Date : _____
(ou toute autre personne responsable de l'enfant)



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Vente du camion de voirie Ford 1991

La Municipalité désire vendre le camion de voirie Ford 1991. L'offre de départ est de 4 500,00 \$.

Voici les caractéristiques du véhicule :

Camion 6 roues, modèle F450 Super Duty, roues doubles, moteur de 7,3 litres diesel, 175, HP, transmission automatique plus « over-drive », boîte Daunais avec cylindre télescopique et sur le côté passager un panneau ouvrant de côté, boîte de 11 pieds, odomètre à 144 363 km en date du 9 juin 2011.

Toute personne intéressée à acquérir ce camion doit déposer une offre sur le formulaire ci-dessous dans une enveloppe scellée et portant la mention « OFFRE POUR LE CAMION DE VOIRIE FORD 1991 » et ce au plus tard **le jeudi 30 juin 2011 avant 11h00** au bureau de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec, J0J 1X0 où elles seront ouvertes publiquement.

Les personnes intéressées pourront également faire une inspection du véhicule les 16 et 17 juin 2011 au bureau municipal situé au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Donnée à Sainte-Brigide-d'Iberville, ce 16 juin 2011

Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière

OFFRE POUR LE CAMION DE VOIRIE FORD 1991

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Offre : _____ \$

Signature : _____

Date : _____



**Enquête nationale
auprès des ménages**

**National
Household Survey**

L'Enquête nationale auprès des ménages : une première !

Les activités du recensement sont bien entamées et la majorité des citoyens ont déjà complété leur formulaire.

Pour la première fois cette année, en concomitance avec le Recensement de 2011, Statistique Canada mène une nouvelle enquête d'envergure. En effet, un ménage sur trois sera invité à participer à la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Pour ceux qui n'ont pas déjà répondu en ligne, les questionnaires de l'ENM seront livrés au début du mois de juin. Les renseignements recueillis dans l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes ainsi que la formation professionnelle et sont importantes afin de broser un tableau détaillé et complet de votre communauté.

Pour que la diffusion des données à des fins de planification et de prise de décision future soit possible, il est important que tous les résidents qui reçoivent le questionnaire de l'ENM y répondent.

Comme pour le recensement, une série de rappels de même que des suivis sur le terrain seront effectués auprès des ménages qui n'auront pas complété leur questionnaire.

Répondez à l'ENM dès aujourd'hui !

Pour obtenir plus d'information, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca ou communiquez au 1-877-308-2777